

Remarques sur le polymorphisme verbal - l'exemple de l'infinitif : une contribution à l'étude des origines multiples du français au Canada

Ursula REUTNER
Universität Augsburg

1. Concordances et différences comme point de départ. Le corpus

Dans le cadre de l'étude historique des concordances linguistiques entre parlers français au Canada et parlers du domaine d'oïl en France, il s'agit toujours de savoir si ces concordances sont le résultat d'une dépendance ou si elles relèvent de formations ou d'évolutions parallèles indépendantes. Dans le cas d'une dépendance génétique de concordance entre les deux groupes de parlers, il faut essayer de cerner l'aire de répartition à l'intérieur du domaine d'oïl ou, quand l'exemple en question faisait partie de la langue générale d'autrefois, d'en trouver éventuellement des marques d'usage. En ce qui concerne les différences, la question génétique des formes ou formations canadiennes se pose à l'intérieur de la variété d'outre-mer.

C'est donc dans le cadre de l'étude des origines multiples de la langue française au Canada que nous présenterons quelques exemples et quelques problèmes. À cette fin, nous avons choisi la catégorie de l'infinitif à l'intérieur du polymorphisme verbal, parce qu'il semble être le domaine par excellence pour l'étude de variantes des deux côtés de l'Atlantique, les atlas linguistiques en offrant un très bon choix.

Après la présentation du corpus, nous essayerons de définir la notion de polymorphisme et d'en établir des sous-catégories (*cf.* 2). Ensuite seront présentés des exemples, dont l'étude permettra de savoir s'il s'agit de survivances des parlers du domaine d'oïl ou de créations indépendantes. Dans les deux cas, il y aura d'autres distinctions à faire et des problèmes d'interprétation à considérer qui y sont liés (*cf.* 3, 4). Quelques formations qui sont sans doute d'origine canadienne (*cf.* 5) et un coup d'œil sur les emprunts à l'anglais (*cf.* 6) compléteront notre étude.

La base de ce corpus est surtout l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)*, qui contient plus d'une centaine de cas d'infinitifs polymorphes. Parmi eux, nous avons choisi ceux qui ont le mérite de répondre le mieux au but proposé : montrer des aspects d'ordre morphologique de la composition du vocabulaire français au Canada. Leur relevé en français de France et dans les parlers du domaine d'oïl constitue notre démarche. Le cas échéant, nous avons eu recours aussi à d'autres sources, comme les

ouvrages de la lexicographie québécoise¹ et acadienne² ou l'atlas de Lavoie/Bergeron/Côté (1985). Pour la France, nous avons consulté l'*ALF* et les atlas linguistiques régionaux³, ainsi que les dictionnaires et les grands ouvrages de référence. Nous avons pu profiter également des études et des aspects comparatifs de toute sorte, qui se trouvent dans les publications des dialectologues français et canadiens. Mais regardons d'abord de plus près la notion de polymorphisme.

2. La notion de polymorphisme : définition et catégories

Le sens linguistique de *polymorphisme* est absent du *TLF*, du Robert et des dictionnaires *Larousse* qui ne connaissent que les emplois biologique et chimique du mot. En linguistique, la notion pourrait être appliquée à une diversité de formes appartenant à la même catégorie grammaticale et dont le dénominateur commun est l'identité de sens ou de fonction. Ainsi, par exemple, pour la catégorie de l'infinitif, cet emploi, tout à fait discutable, englobe non seulement le morphème d'infinitif qui est souvent polymorphe (comme en français, où l'on a *-er*, *-ir*, *-re*, *-oir*, etc. pour des variantes avec la même fonction grammaticale), mais la définition de cette notion comprend aussi les variantes du lexème de base qui peuvent être d'ordre phonétique, morphologique ou lexical, comme les formes du verbe *aller* le montrent très bien. De plus, il va de soi d'appliquer la notion également aux variantes d'ordre diatopique ou diastratique.

Au plan du contenu, où l'identité sémantique ou fonctionnelle est le critère décisif, il n'y a donc pas de possibilités de dégager des aspects nouveaux pour former des sous-catégories de polymorphisme, tandis qu'au plan de l'expression, la diversité des formes se prête à délimiter et à classer celles-ci. En comparant par exemple des formes canadiennes de l'*ALEC* ou du *Glossaire du parler français au Canada (GPFC)* avec le français de référence, une première classification pourrait se fonder sur les distinctions suivantes qui sont basées sur des critères d'ordre synchronique et ne tiennent pas compte des explications diachroniques des formes citées :

2.1 Formes avec le même radical ou lexème de base

2.1.1 Formes avec morphème d'infinitif simple

frC. *crocher* – frF. *crocheter*

frC. *solider* – frF. *solidifier*

2.1.2 Formes avec des morphèmes d'infinitif d'une autre conjugaison

frC. *éternouir* – frF. *éternuer*

frC. *essuir* – frF. *essuyer*

frC. *sombrir* – frF. *sombrer*

frC. *raire*, *raidre* – frF. *rayer*

frC. *s'assoier* – frF. *s'asseoir*

¹ Notamment les dictionnaires de Clapin (1894), Dionne (1909), Dunn (1880), le *GPFC*, ainsi que les dictionnaires de Dulong (1989), de Boulanger (1992/93 – *DQA*) et de Meney (1999).

² Surtout Cormier 1999, aussi Brasseur / Chauveau 1990, Brasseur 2001.

³ Nous avons consulté les atlas régionaux du domaine d'oïl, à savoir l'*ALN*, l'*ALPic*, l'*ALIFO*, l'*ALCB*, l'*ALBRAM*, l'*ALLR*, l'*ALB*, l'*ALCe* et l'*ALO*.

2.1.3 Formes avec suffixes différents

frC. *neigeailler, neigeasser* – frF. *neigeoter*

2.2. Formes avec radical ou lexème de base modifié

2.2.1 Formes avec métathèse

frC. *échousser, déchousser* – frF. *essoucher*

2.2.2 Formes assimilées

frC. *rabourer*⁴ – frF. *labourer*

2.2.3 Formes analogiques du paradigme verbal

frC. *tiendre* – frF. *tenir*frC. *se souviendre* – frF. *se souvenir*

2.2.4 Formes analogiques dénominales

frC. *baptêmer* (< *baptême*) – frF. *baptiser*

2.2.5 Formes influencées par l'adstrat

frC. *anglifier* (< angl. *anglify*⁵) – frF. *angliciser*

2.2.6 Formes onomatopéiques différentes

frC. *apitchoumer* – frF. *atchoumer*

Il est vrai que quelques formes sous 2.2 sont à la limite entre variantes phonétiques et morphologiques, d'une part, et variantes lexicales d'autre part. Il serait cependant difficile d'en vouloir dégager des types lexicaux différents.

Quant au point de vue diachronique et comparatif, on peut distinguer d'abord entre les variantes attestées et non attestées en France. Or, cette distinction pose souvent des problèmes épineux qui ne permettent pas de dire « non attestée en France ». Ainsi, par exemple, *moulangier* 'mouler' ne figure pas dans le *FEW*, mais le substantif *moulangeur*, qui y est bien attesté, ne présuppose-t-il pas l'existence du verbe *moulangier* ? La seule possibilité théorique de l'existence d'un verbe suffirait-elle pour expliquer la formation du substantif ? Ou *moulangier* est-il analogique de *mélanger* ?

Pour ce qui suit, nous devons donc faire confiance aux données positives des dictionnaires et des atlas linguistiques, quoique la pertinence si souhaitable des données négatives de ces sources ne soit pas assurée du tout, du moins de façon systématique⁶. Regardons quelques exemples.

3. Dépendance ou indépendance des formes canadiennes ? Problèmes d'ordre diatopique

3.1 *gelaasser, gelailler, gelater, gelauder, geloter*

Le premier exemple concerne les variantes onomasiologiques pour la notion 'geler faiblement', à savoir *gelaasser, gelailler, gelater, gelauder, geloter* (*ALEC* 1219).

⁴ Pour *rabourer*, cf. *FEW* 5, 104b et s.

⁵ *To anglify* est une forme anglo-américaine attestée depuis 1751 (selon TLF s.v. *angliciser*).

⁶ Cf. Ravier 1965, Wolf 1977.

La variante *gelasser*, qui apparaît sporadiquement à travers tout le domaine de l'atlas⁷, est attestée par le *FEW* pour l'Anjou et pour la Saintonge (*FEW* 4, 87a) et pourrait donc être un mot acadien, quoique non attesté au Nouveau-Brunswick – mais il est connu que beaucoup d'Acadiens se sont réfugiés dans les différentes régions du Québec (cf. par exemple Hébert 1994).

Les dérivés *gelailier* et *gelater* – ce dernier pourrait être une simple variante de *geloter* quoiqu'il soit prononcé avec un [a] antérieur – ne figurent qu'une seule fois dans les listes de l'*ALEC*. Les deux autres variantes (*gelauder*, *geloter*) sont plus intéressantes pour notre propos.

Gelauder est attesté par l'*ALEC* dans la région de Montréal et surtout dans les zones acadiennes et il figure également dans le Glossaire (*GPFC*) et ailleurs⁸. J.-P. Chauveau a réuni les données en France qui sont localisées dans le centre du domaine d'oïl (la Mayenne, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, l'Yonne et l'Essonne). Il conclut son étude en disant que « la rareté de ce type de dérivation et son existence sur une aire qui a pu être plus vaste dans le centre du domaine d'oïl invitent à relier les données canadiennes et françaises » (1996 : 28).

Pour *geloter*, il renvoie également aux attestations, pourtant plutôt isolées les unes des autres, dans le domaine d'oïl, non seulement dans le Nord-Ouest, mais également au Nord et à l'Est⁹, donc dans la Champagne et la Brie, et il conclut en disant : « On a affaire dans ce cas à une formation diminutive toujours disponible en français et dont les localisations ponctuelles ne s'organisent pas en aires continues. Les données canadiennes relèvent très certainement d'une formation parallèle » (*ibid.* : 27).

Pour les deux mots bien attestés dans les parlers d'oïl, la façon dont les données sont réparties du point de vue géographique en France, devient donc le critère principal afin de décider s'il s'agit d'une dépendance ou d'une indépendance de la variante canadienne. Le cas de *gelauder*, dont la carte de l'atlas présente une aire continue, relève d'une dépendance. Dans le cas de *geloter*, dont la carte, en France, ne connaît que des attestations isolées, il s'agit, selon J.-P. Chauveau, d'une indépendance. Ceci est souligné par le fait que le suffixe *-oter* est évidemment plus vivant et productif en français de France que *-auder*, si l'on tient compte d'autres dérivés dans le vocabulaire météorologique comme *neigeoter* ou *pleuvoter*.

En regardant maintenant la répartition des données canadiennes (cf. la carte 1 en annexe), qui relèvent, aux yeux de J.-P. Chauveau, « d'une formation parallèle » aux données en France, son explication est certainement valable pour *gelauder*. En dehors de la zone de *gelauder*, cependant, les attestations relativement denses de *geloter* entre Québec et Montréal, et des cantons de l'Est jusqu'en Abitibi-Témiscamingue ne

⁷ Il est absent des dictionnaires Dunn 1880 et Clapin 1894, du *DQA* 1993 et du *DQF*, mais il figure dans celui de Dionne 1909 et dans le *GPFC*.

⁸ Pour le Canada, cf. Dionne 1909 (*gelaudé*), Dulong 1989, Brasseur/Chauveau 1990, *DQA* 1993, Brasseur 2001, Cormier 1999. Pour la France, cf. *ALBRAM* 545* et 597*, *ALIFO* : liste 442 ; *FEW* 4, 87a.

⁹ *ALBRAM* 597*, col. 2 ; *ALIFO*, liste 442 ; *ALCB* 71* (signalé aussi pour le français régional de la Champagne et de la Brie) ; *FEW* 4, 87a.

peuvent être considérées sans réserve comme « ponctuelles », sporadiques ou polygénétiques. Cette remarque est d'autant plus justifiée que *-oter* semble être moins productif au Canada qu'il ne l'est en France : l'*ALEC* ne connaît pas le dérivé *pleuvoter*, et *nei-geotter*¹⁰ n'est attesté que six fois dans cet atlas (*ALEC* 1206), où les formes en *-asser* et en *-ailler* dominent le champ onomasiologique.

3.2 *Plouter, ploutasser, plutasser, pleutasser*

Les variantes désignant la notion 'pleuvoir légèrement' constituent un deuxième exemple : *plouter, ploutasser, plutasser, pleutasser*¹¹. Pour la France, le *Robert* connaît *pleuvasser, pleuviner, pleuvoter, pleuvioter, pleuvocher* et *pluviner*, pour la majorité attestés depuis le Moyen-Âge à côté encore d'autres dérivés en *-eter* ou *-ailler* (*FEW* (9, 81b-82b).

Il est vrai que cette suffixation se trouve également au Canada, mais souvent sur un autre lexème de base comme dans le cas de *mouillasser* et *brumasser* qui prévalent pour le concept en question. En outre, les radicaux *plut-* et *plout-* (avec l'infinitif simple *pluter*¹², *plouter*) posent des problèmes d'origine. Le vocalisme est certainement d'origine gallo-romane, si l'on regarde les formes largement répandues qui figurent dans le *FEW* et dans les atlas, comme norm. *plouveir, plouver, pluver* ou pic. *pluvoir*. Mais comment le consonantisme s'explique-t-il ?

Les variantes canadiennes avec *-t-*, qui doivent être vues en liaison étroite avec l'histoire de la prononciation du *-t* final en québécois, « l'un des traits les plus typiques de ce parler » (Juneau 1972 : 188), font penser à une forme analogique du paradigme verbal de *pleuvoir*¹³. En France, où la tendance à supprimer la prononciation des consonnes finales s'achève au commencement du 17^e siècle, on trouve pourtant des attestations régionales, « surtout en Vendée et dans les Charentes et, sporadiquement, dans les régions situées au Nord et au Nord-Est de cette aire »¹⁴, mais aussi en normand où seule la forme [i plœt] pour 'il pleut' est attestée¹⁵. D'ailleurs, la carte 431 'il tombe une pluie fine' de l'*ALIFO* atteste [i plòtin] à côté de [sà blòt], [sà blœt]¹⁶.

¹⁰ L'*ALEC* écrit *neigotter*, le *DQA* *neigoter*, le dérivé est absent des autres dictionnaires canadiens consultés.

¹¹ *ALEC* 1180. Il existe aussi *pleuvasser* (*GPFC*, Lavoie *et al.* : liste 97 et *DQA*), *pleuvoter* et *pleuvioter* (*DQA*, mais absent de l'*ALEC* 1180 et de Lavoie *et al.* : liste 97).

¹² La forme *pluter* est « un terme blagueur » (*ALEC*), qui ne figure qu'une seule fois dans l'*ALEC*. Malgré cela, elle figure dans Dulong 1989, mais elle est absente des autres dictionnaires consultés.

¹³ Chauveau semble y voir une autre forme radicale (1996 : 28).

¹⁴ Juneau 1972 : 188 et note 6 avec les exemples de l'*ALF* 95 (*il y avait*), 510 (*où il était*), 599 (*fouet*), etc. Cf. aussi par exemple la prononciation du *-t* dans les formes pour 'il pleuvait' (*ALBRAM* 523).

¹⁵ *ALF* 1035, *ALN* 547. Le *FEW* (9, 106a) connaît aussi ang. *piéter* 'pleuvoir'. Cf. en plus la prononciation d'autres mots comme par exemple *froid* [fret] (*ALEC* 1203).

¹⁶ Ces formes avec *bl-* à l'initiale peuvent avoir subi l'influence de fr. *bluette*, pour lequel le *FEW* (9, 146b) et l'*ALF* (1034 point 316) attestent des dérivés au sens de 'pleuvoir, pleuvoir légèrement' pour le Loir-et-Cher, l'Eure et la région de Vendôme.

Cette dernière variante surtout, [i plòtin], ne permet plus de voir dans les formes canadiennes avec le radical en *-t* une particularité nord-américaine, mais il sera bien difficile aussi de parler d'une dépendance de ce radical canadien en *-t*, tandis que la prononciation du *-t* final est certainement « un héritage de la région du Centre-Ouest » de la France qui s'est conservée au Québec (Gendron 1970 : 343 sq.).

4. Problèmes d'ordre sociolinguistique : *sasir*, *s'assir(e)*, *s'assiser*, *s'assister*, *s'assoier*

À côté des aspects d'ordre diatopique, certains sont, naturellement, d'ordre diastratique. Prenons comme exemple les variantes désignant la notion de 's'asseoir', dont le polymorphisme s'explique partiellement déjà par la concurrence entre *assidere* et *assedere* en latin populaire : *sasir*, *s'assir(e)*, *s'assiser*, *s'assister*, *s'assoier*¹⁷.

La forme *sasir*, la seule qui reste introuvable en France, pourrait être interprétée, selon Marcel Juneau¹⁸, comme simple variante graphique (donc sans autre prononciation) de *s'assir*, mot québécois normal pour *s'asseoir*¹⁹ et qui est un autre exemple de la conservation d'anciens infinitifs en *-ir* au Canada. Le mot est connu dans la région parisienne depuis le 16^e siècle, survit dans le français populaire d'aujourd'hui et se trouve dans presque tous les parlers d'oïl²⁰. Selon le *FEW*, le verbe non réflexif *assire* est attesté en angevin depuis 1231 et en ancien provençal même depuis le 12^e siècle²¹.

La variante *s'assiser* est bien connue dans le domaine d'oïl (*FEW* 11, 396b), *s'assister* n'y est pas inconnu non plus²², et *s'assoier* est attesté depuis l'ancien français. En plus de l'infinitif *assir*, c'est aussi l'impératif pluriel *assisez-vous* qui attire l'attention, quoiqu'il ne s'agisse pas d'un infinitif.

Selon le *GPFC*, *assisez-vous* est la forme normale de l'impératif du verbe *assir*, qui, lui-même, est la forme normale pour *asseoir*. *Assir(e)* connaît au Québec la conjugaison *je m'assis*, *tu t'assis*, *il s'assit* au singulier du présent, *assis-toi*, *assisez-vous* à l'impératif, *je m'assisais* à l'imparfait, *je m'assirai* au futur et *que je m'assise* au subjonctif (Meney 1999).

Pour le 17^e siècle, Vaugelas nous dit :

¹⁷ Cf. *ALEC* 127 (*s'asseoir*), de plus 1107 (*Voitures d'été*) et 1766 (*Table de communion*).

¹⁸ Juneau 1976 : 86. *FEW* 11, 409a (n. 75) mentionne un infinitif *asir* avec un *-s-* sans que le mot apparaisse dans les matériaux.

¹⁹ Selon *GPFC*. Cf. aussi Dunn 1880, Clapin 1894, Dionne 1909, Dulong 1989, Meney 1999. Le mot est cependant absent du *DQA* et du Cormier 1999.

²⁰ *FEW* 11, 396a. Cf. aussi *ALF* 62, 1445 et les cartes mentionnées ci-dessous, note 22.

²¹ *FEW* 11, 395b, aussi 407b n. 18 et 20.

²² Dans le *FEW* *assister* 'asseoir' est cité pour la Suisse, *s'assister* 's'asseoir' pour Varennes (396b) et, plus loin (402a), on trouve *s'assister* pour Châtellerauld, plus Saintes *s'assiter*, St-Seurin, can. *s'assister*. Pour ces formes cf. aussi *ALF* 62 et 1445, *ALB* 1422, *ALCe* 909, *ALLR* 378.

« À l'imperatif pluriel, il faut dire, *asseiez-vous*, & non pas *aβisez-vous*, comme disent vne infinité de gens, ny *aβiez-vous*, qui est neantmoins moins mauvais, qu'*aβisez-vous* ! » (1647 : 166).

Dans les commentaires sur les *Remarques* de Vaugelas, nous lisons dans celui de l'avocat et académicien Olivier Patru :

« *asseiez-vous* et *assisez-vous* sont tous deux bons mais le 1^{er} me semble le meilleur ; *assiez-vous* m'est insupportable »²³.

Ensuite, un autre contemporain, (le médecin) Nicolas Andry, écrit :

« *S'asseoir, s'assir*. On dit *s'asseoir*, & il n'y a que le menu peuple qui parle autrement. Il dit aussi *assisez-vous*, pour *asseyez-vous*, ce qui est tres-mal » (Streicher 1970 : 321).

Enfin, l'Académie elle-même donne le commentaire suivant :

« *asseiez-vous* à l'imperatif est aussi mauvais qu'*assisez-vous*. Il faut tousjours dire *asseiez-vous* » (ibid. : 322).

À juger selon ces opinions, où Nicolas Andry attribue l'infinitif *s'assir* au langage du menu peuple, c'est surtout l'impératif pluriel qui est qualifié de mauvais, du moins à Paris, à l'époque du départ des colons. Il s'agirait donc d'un bel exemple de survivance d'un usage parisien marqué, ce qui semble être rare au plan du lexique²⁴. On pourrait naturellement supposer aussi une origine du mot dans la langue commune régionale en France, où la forme était peut-être d'usage neutre et d'où elle a pu être apportée au Canada.

5. Formations canadiennes

Toutes les formes mentionnées ci-dessus peuvent sans doute être d'origine gallo-romane, si l'on exclut la possibilité plutôt théorique d'une polygénèse. Afin de compléter l'image des origines multiples du vocabulaire canadien, il reste à regarder quelques exemples qui ne sont pas seulement indépendants des parlers d'oïl, mais qui ne sont pas attestés dans les parlers de France.

5.1 *apitchoumer, apichoumer, (a)pitchouner, apitchouer*

Ainsi, nous n'avons pas trouvé en France par exemple certains mots attestés par l'*ALEC* et désignant la notion 'éternuer', comme *apitchoumer, apichoumer, (a)pitchouner, apitchouer*²⁵. Pour le bruit produit par l'éternuement, *atchi, atchoum*, Pierre Enckell et Pierre Rézeau, dans leur nouveau dictionnaire des onomatopées, ne

²³ Streicher 1970 : 320. De même, Patru mentionne le résultat d'une discussion concernant également la 2^e personne du pluriel du présent, qui avait comme résultat que « *nous nous asseions, nous nous assisons, vous vous asseiez, vous vous assisez* estoient tous deux bons mais qu'*asseyons, asseyez* estoient meilleurs » (ibid.).

²⁴ Du moins, l'examen des survivances des mots marqués dans la 1^{re} édition du *Dictionnaire de l'Académie* fait tirer la conclusion de la rareté des survivances de mots marqués, qui n'est pas facile à accepter et à expliquer, cf. Wolf 2005.

²⁵ Cf. *ALEC* 2195. Ces mots sont absents des dictionnaires canadiens consultés.

citent comme dérivé que *atchoumer* pour la France²⁶, qu'on trouve d'ailleurs aussi au Québec. À côté de ces verbes, l'*ALEC* connaît aussi les périphrases avec *faire*, telles que *faire atchoume*, *atchou*, *apitchoume*, *apitchou*, *pichoume*.

5.2 *aspergesser*

Une deuxième formation canadienne est probablement le mot *aspergesser* 'asperger'²⁷. Il remonte au latin ecclésiastique *asperges me, domine* connu du psaume chanté quand le prêtre asperge les fidèles.

5.3 *baptêmer*

Un troisième mot qui reste introuvable dans les ouvrages consultés pour la France est le dérivé de *baptême*, *baptêmer* 'baptiser'²⁸. Il figure aussi dans Dionne 1909 et dans le *GPFC* comme verbe transitif et également comme verbe intransitif au sens de 'blasphémer'.

6. Emprunts à l'anglais

Reste à mentionner, parmi les formations particulières au Canada, un grand nombre de verbes, plus de 200, qui sont empruntés à l'anglais ou influencés par cet adstrat et dont la grande majorité ne se trouve pas en France. Sans exception, tous ces mots sont intégrés dans la conjugaison avec *-er* et ne présentent pas de polymorphisme. Ainsi par exemple : *buncher* (*ALEC* 814x, 815), *burner* (94b, 95x), *burster* (160), *clincher* (471e), *draver* (1315x, 1318, 1319), *feeler* (267s, 2179s), *grubber* (710x, 756x), *jigger* (1383x, 2083x, 2310), *packer* (1303, 1987x), *puncher* (531x, 954x, 2310), *watcher* (1465x, 2255, 2310).

En guise de conclusion

Les catégories établies sous 2 et les exemples cités dans les sections suivantes ne permettent naturellement pas de tirer des conclusions générales. Ils permettent pourtant d'ores et déjà de voir quelques distinctions qui s'avèrent sans doute utiles, si l'on veut tenir compte de la multiplicité des origines des parlers français au Canada et étudier à ce propos forcément aussi la complexité des faits rencontrés, si l'on veut essayer de décrire l'état oral des parlers français de France dans le passé, y compris les aspects diatopiques et diastratiques de chaque lexème et de chaque morphème. De plus, il sera indispensable de procéder par champs sémantiques complets et par fonctions morphologiques à travers ces champs (*cf.* la remarque quant aux suffixes *-oter* / *-auder* en 3.1). À ce propos, les matériaux d'ordre onomasiologique et morphologique que les atlas linguistiques fournissent sont encore loin d'être explorés de façon systématique.

²⁶ Enckell / Rézeau 2003, *s.v.* *atchi*, *atchoum*.

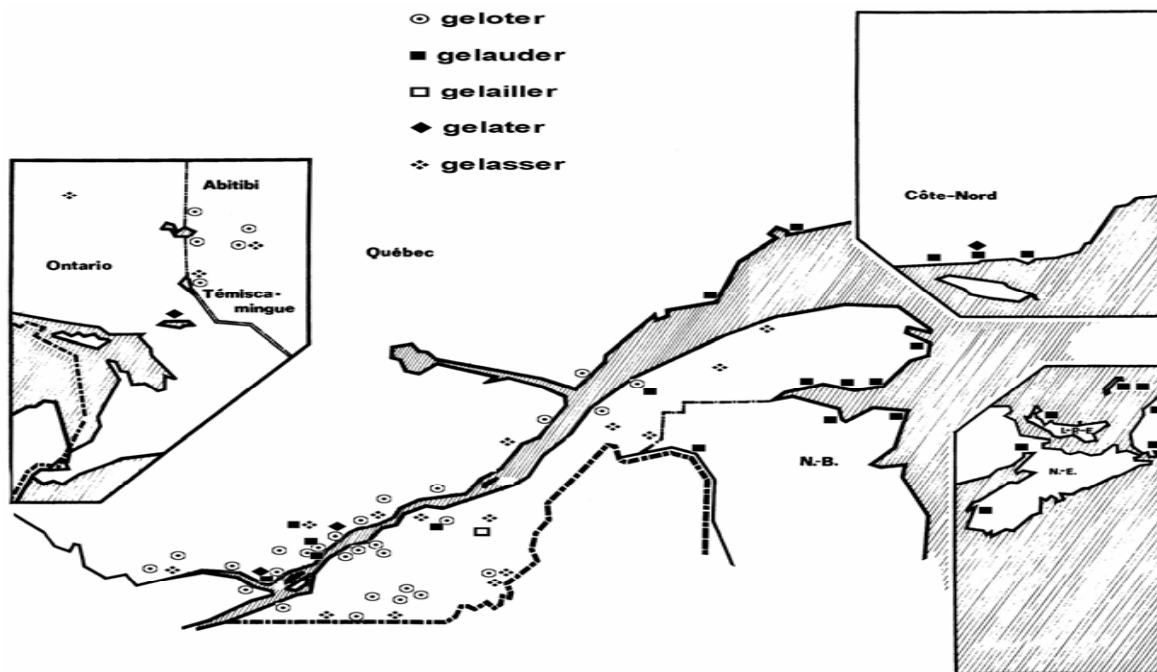
²⁷ *Cf.* *ALEC* 1769 (une seule attestation) ; manque au *FEW* 25, 480-485, *cf.* aussi 182 *sqq.*

²⁸ *Cf.* *ALEC* 1803 (une seule attestation).

Références

- ALBRAM** : GUILLAUME, Gabriel et CHAUVEAU, Jean-Paul (1975-1983), *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, Paris, Éd. du CNRS, 2 vol.
- ALB** : TAVERDET, Gérard (1975-1988), *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, Paris, Éd. du CNRS, 5 vol.
- ALCB** : BOURCELOT, Henri (1966-1978), *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, Paris, Éd. du CNRS, 4 vol.
- ALCe** : DUBUISSON, Pierrette (1971-1993), *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, Éd. du CNRS, 4 vol.
- ALEC** : DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel, 10 vol.
- ALF** : GILLIERON, Jules et EDMONT, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 12 vol.
- ALIFO** : SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (1973-1978), *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île de France et de l'Orléanais*, Paris, Éd. du CNRS, 2 vol.
- ALLR** : LANHER, Jean, LITAIZE, Alain et RICHARD, Jean (1979-1988), *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, Paris, Éd. du CNRS, 4 vol.
- ALN** : BRASSEUR, Patrice (1980-1997), *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, Éd. du CNRS, 3 vol.
- ALPic** CARTON, Fernand et LEBEGUE, Maurice (1989-1997). *Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie*, Paris : Éd. du CNRS, 3 vol.
- BRASSEUR, Patrice (2001). *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer.
- BRASSEUR, Patrice et CHAUVEAU, Jean-Paul (1990), *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer.
- CHAUVEAU, Jean-Paul (1996), « Bretagne romane, Maine, Anjou et Canada francophone », in *Dialangue* 7, (Université du Québec à Chicoutimi), pp. 23-29.
- CLAPIN, Sylva (1894), *Dictionnaire canadien-français*, [réimpr. 1974, Québec, PUL].
- CORMIER, Yves (1999), *Dictionnaire du français acadien*, Québec, Fides.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1909), *Le parler populaire des Canadiens français*, [Réimpr. 1974, Québec, PUL].
- DUNN, Oscar (1880), *Glossaire franco-canadien*, [Réimpr. 1976, Québec, PUL].
- DQA** : BOULANGER, Jean-Claude et al. (1992), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, DicoRobert [1993, 2^e éd. revue et corrigée].
- DULONG, Gaston (1989), *Dictionnaire des canadianismes*, Paris, Larousse.
- ENCKELL, Pierre et REZEAU, Pierre (2003), *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF.

- FEW : WARTBURG, Walther von (1922 *sqq.*), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn / Leipzig / Basel.
- GENDRON, Jean-Denis (1970), « Origine de quelques traits de prononciation du parler populaire franco-québécois », in *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*, t. 1, Lyon/Strasbourg, Société de linguistique romane, pp. 339-352.
- GPFC : LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale limitée.
- HEBERT, Pierre-Maurice (1994), *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éd. de L'Écho.
- JUNEAU, Marcel (1972), *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*, Québec, PUL.
- JUNEAU, Marcel (1976), *La jument qui crotte de l'argent*, Québec, PUL.
- LAVOIE, Thomas, BERGERON, Gaston et CÔTE, Michelle (1985), *Les parler français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Publications gouvernementales du Ministère des communications, 5 vol.
- MENEY, Lionel (1999), *Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin.
- RAVIER, Xavier (1965), « Le traitement des données négatives dans l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne », *RliR* 29, pp. 263-274.
- STREICHER, Jeanne (1970), *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, Genève, Slatkine [réimpr. de l'éd. de Paris, 1936], 2 vol.
- TLF : IMBS, Paul et QUEMADA, Bernard (sous la dir. de), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Éd. du CNRS - Gallimard.
- VAUGELAS, Claude-Favre de (1647), *Remarques sur la langue française* [éd. par Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934].
- WOLF, Lothar (1977), « Considérations sur les données négatives dans un atlas linguistique. L'exemple de l'ALMC », *RliR* 41, pp. 81-90.
- WOLF, Lothar (2005), « Le mauvais usage du royaume de France au 17^e siècle et ces survivances au Québec », à paraître in B. Horiot (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes du 7^e colloque international*, Tübingen, Niemeyer.



Carte 1 : répartition des variantes pour la notion 'geler faiblement'.
 Source : ALEC 1980 : p. 20 et carte 1219. © Ursula Reutner, Université d'Augsbourg (2004)

TABLE DES MATIÈRES

PATRICE BRASSEUR et ANIKA FALKERT	
Avant-propos	7
ROBERT CHAUDENSON	
Français marginaux et théorie de la créolisation : le cas des marques personnelles	15
SYLVIE DUBOIS, SIBYLLE NOETZEL et CAROLE SALMON	
Les innovations en français cadien : interférences ou changements motivés de façon interne au système ?	27
CYNTHIA A. FOX	
La variation syntaxique dans le français de Woonsocket : esquisse d'une grammaire du franco-américain	39
MARIA PAVEL	
Régionalismes grammaticaux en « chiac »	49
PAUL-ANDRE LAGUEUX	
Caractéristiques morpho-syntaxiques du français québécois	57
ANIKA FALKERT	
Quelques spécificités du français acadien des Îles-de-la-Madeleine	71
PATRICIA BALCOM	
Le paramètre de l'inaccusativité chez les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick	83
LOUISE PERONNET	
<i>J'[e] fatigué</i> en français acadien : <i>j'ai fatigué</i> ou <i>j'es fatigué</i> ?	95
RUTH KING et TERRY NADASDI	
Deux auxiliaires qui voulaient <i>mourir</i> en français acadien	103
URSULA REUTNER	
Remarques sur le polymorphisme verbal - l'exemple de l'infinitif : une contribution à l'étude des origines multiples du français au Canada	113
INGRID NEUMANN-HOLZSCHUH	
Le subjonctif en français acadien	125
RAPHAËLE WIESMATH	
Les périphrases verbales en français acadien	145
CLAUS D. PUSCH	
L'expression de la progressivité dans les français d'Amérique.....	159
LOUISE BEAULIEU et WLADYSLAW CICHOCKI	
Facteurs internes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien	171
MARIE-ÈVE PERROT	
Le non-accord sujet-verbe à la 3 ^e personne du pluriel dans un corpus chiac	187
CLAUDINE MOÏSE	
Remarques sur un corpus franco-ontarien	199

GISELE CHEVALIER et MICHAEL LONG	
<i>Finder out, pour qu'on les frig pas up, comment c'qu'i workont out :</i> les verbes à particules en chiac	201
KEVIN J. ROTTET	
Attestation et disparition du type <i>j'avons</i> en français cadien	213
JANE S. SMITH	
L'effet de la chute du <i>l</i> dans l'acadien de la vallée du Haut Saint-Jean	229
LAURENCE ARRIGHI	
Des prépositions dans un corpus acadien : Évolution du système linguistique français, archaïsmes et/ou calques de l'anglais ?	239
PATRICE BRASSEUR	
La préposition <i>en</i> dans quelques variétés de français d'Amérique	249
MIREILLE TREMBLAY	
<i>Back</i> en français acadien : archaïsme ou innovation ?	263
CRISTINA PETRAS	
Valeurs pragmatiques du contact de langues au niveau des marqueurs discursifs dans un corpus acadien	275
GISELE CHEVALIER et CHANTAL HUDSON	
Deux cousins en français québécois et en chiac de Moncton : <i>right</i> et <i>full</i>	289
ROBERT W. RYAN	
« C'est intéressant à mort ! » Des procédés d'intensification du message observés chez une locutrice acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard	303
SYLVIA KASPARIAN	
« <i>Holy fuck</i> ça te coûte cher » : Gros mots et euphémisme linguistique en acadien	313
LOTHAR WOLF	
En guise de conclusion	327

LANGUES ET DÉVELOPPEMENT
Collection dirigée par Robert Chaudenson

Patrice BRASSEUR et Anika FALKERT
(éditeurs)

FRANÇAIS D'AMÉRIQUE :
APPROCHES MORPHOSYNTAXIQUES

Actes du colloque international
Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique
(Université d'Avignon, 17-20 mai 2004)

Agence Intergouvernementale de la Francophonie
Institut de la Francophonie

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique; 75005 Paris
FRANCE